



Résolument partenaire!



Trois-Pistoles, Les Basques, le 12 février 2018

À tous les propriétaires de chalet et maison à louer

Madame,
Monsieur,

Le CLD des Basques procédera sous peu à la mise à jour de la Liste des chalets et maisons à louer pour produire l'édition 2018. Nous vous offrons l'opportunité d'être présent dans cette brochure pour faire la promotion de votre établissement pour un coût annuel de 20 \$.

À cette fin, vous trouverez ci-joint un formulaire de cueillette de données à compléter au plus tard le vendredi 23 février prochain. Nous vous rappelons que nous publions votre établissement également sur notre site Internet www.tourismelesbasques.com.

Veuillez prendre note que suite à l'application de la Loi sur les établissements d'hébergement touristique (L.R.Q. chapitre E-14.2) qui stipule que « *toute personne qui exploite un établissement d'hébergement touristique doit détenir une attestation de classification de cet établissement* », le CLD des Basques doit se conformer à cette loi sur les établissements d'hébergement touristique (art.6) en ce qui concerne la promotion et la diffusion des chalets et maisons à louer. Et ce, pour votre protection, car dès l'émission de notre liste, celle-ci devient publique et elle est accessible tant à la clientèle touristique qu'aux vérificateurs du ministère.

Pour obtenir une classification, nous vous invitons à visiter le site Internet de la Corporation de l'industrie touristique du Québec au www.citq.qc.ca et d'y suivre les instructions. *Alors, si vous offrez de l'hébergement pour des périodes de 31 jours et moins, vous devez détenir une attestation de classification et en faire la demande.*

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les plus cordiales.

Julie Lamer
Conseillère en développement et à la promotion touristique

p.j. Formulaire – Chalet et maison à louer